



Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (+251-11) 5513 822 Télécopie: (+251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE ET DJIBOUTI SIGNENT UN AVENANT AU PROTOCOLE D'ACCORD SUR LA CONTRIBUTION DE DJIBOUTI À L'AMISOM ET UN ACCORD SUR LA FORMATION DE LA POLICE SOMALIENNE

Addis Abéba, le 18 Janvier 2013: La Commission de l'Union africaine (UA) et le Gouvernement de la République de Djibouti ont signé aujourd'hui, au siège de l'UA, à Addis Abéba, un Avenant au Protocole d'Accord régissant la contribution, par Djibouti, de ressources à la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM). Les deux parties ont également signé un Accord sur la formation par l'AMISOM, Djibouti et les carabiniers italiens de personnels de la police somalienne, à l'Académie de police de Djibouti.

L'Avenant et l'Accord ont été signés par l'Ambassadeur Ramtane Lamamra, Commissaire à la Paix et à la Sécurité, au nom de l'UA, et par l'Ambassadeur Idriss Mohamed Farah, Représentant permanent de la République de Djibouti auprès de l'UA, au nom de la République de Djibouti.

Il convient de rappeler que la République de Djibouti a contribué un contingent de la taille d'un bataillon à l'AMISOM.